

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **101 (1965)**

Heft 24

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

396

MONTREUX

25 JUIN 1965

CI^e ANNÉE

N° 24

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

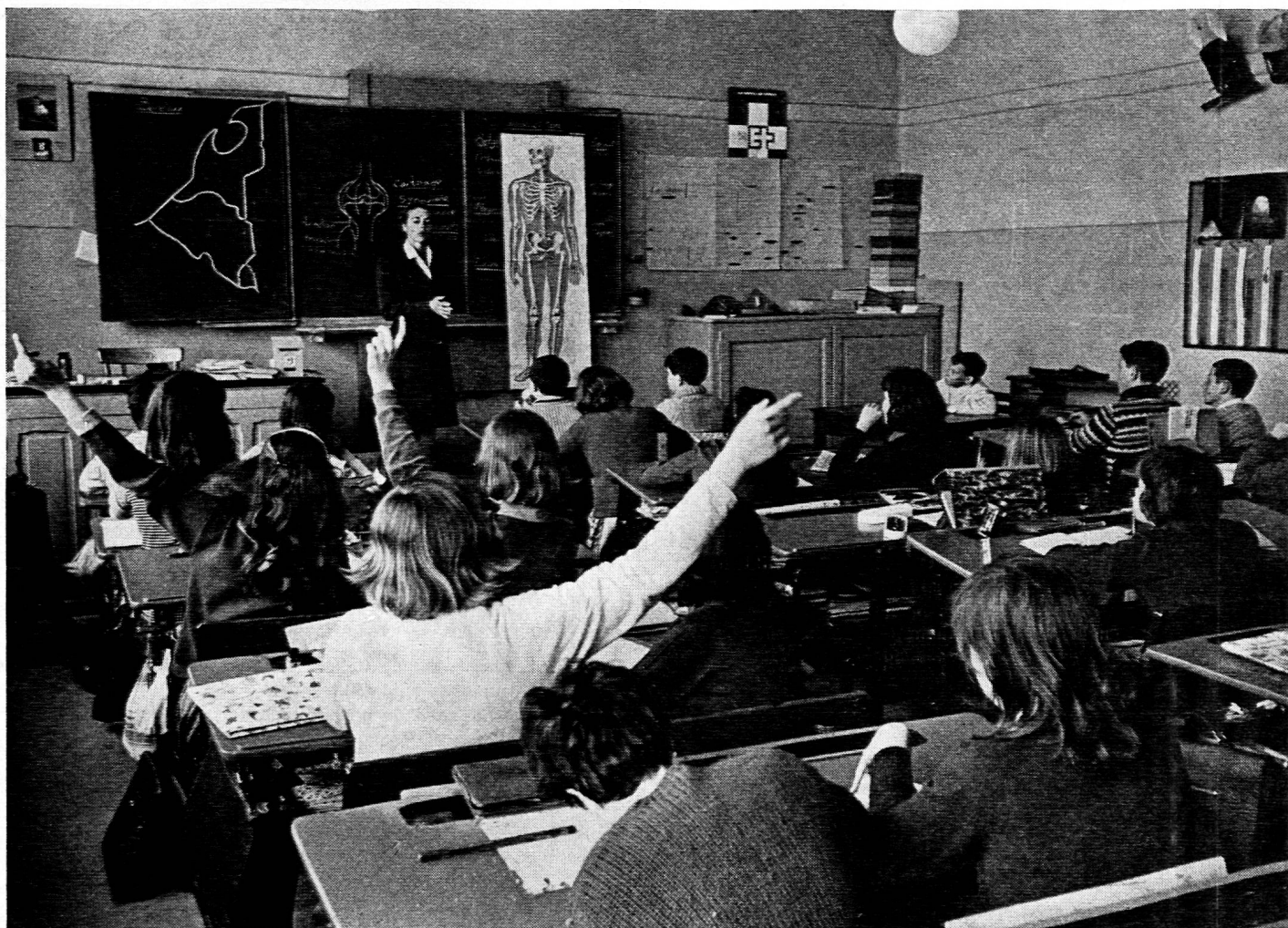
ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Réd. resp.: Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, 1200 Genève-Cornavin.

Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, Avenue des Planches 22, téléphone 62 47 62, Ch. p. 18-379

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.-; ÉTRANGER FR. 24.- - SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



*Cours de premiers soins enseignés par la Croix-Rouge de la Jeunesse
dans les écoles primaires genevoises
avec l'accord et l'appui financier du Département de l'instruction publique.
(Ici: Ecole primaire de Collonge-Bellerive.)*

accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution

assurances vie

**Mutuelle
Vaudoise
Accidents**



Vaudoise Vie

**La Mutuelle Vaudoise Accidents
a passé des contrats de faveur
avec la Société pédagogique
vaudoise, l'Union du corps ensei-
gnant secondaire genevois et
l'Union des instituteurs genevois**

Rabais sur les assurances accidents

télesiège
**Grindelwald
First**

Visitez la région de First (alt. 2200 m)

Centre de courses avec une vue incomparable
sur les sommets et glaciers de Grindelwald.

Prix réduits pour courses d'école.

Renseignements : Tél. (036) 3 22 84.



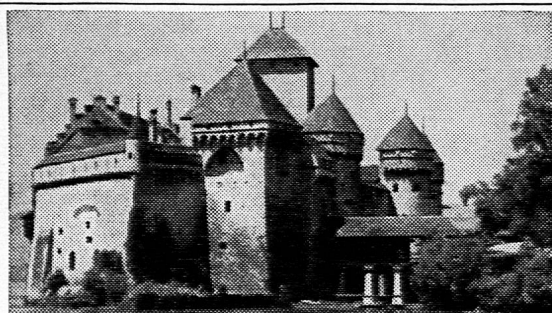
But

pour

vos courses

d'école

Hôtel de Tête de Ran — 1325 m.
Jura neuchâtelois. Tél. (038) 7 12 33



VISITEZ LE FAMEUX CHATEAU DE CHILLON
à Veytaux - Montreux

Entrée gratuite
pour les classes primaires officielles suisses
et pour les écoles secondaires vaudoises.

Chemin de fer

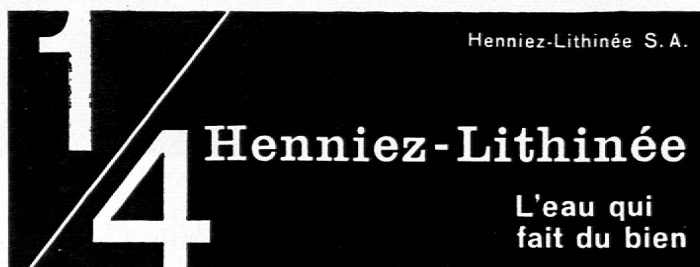
**Lausanne - Echallens -
Bercher**

De nombreuses promenades dans la belle campagne
vaudoise.

Bercher et le vallon pittoresque de la Menthue.

Billets du dimanche toute l'année !

Cars modernes à disposition pour excursions en tous
genres et courses gastronomiques.



Henniez-Lithinée S. A.

Henniez-Lithinée

**L'eau qui
fait du bien**

partie corporative

comité central

Semaine pédagogique internationale de Lenzbourg 11-17 juillet

Le programme de cette semaine, centrée sur l'enseignement de l'histoire, est à votre disposition auprès du trésorier SPR. La traduction est assurée, et l'horaire comprend d'intéressantes visites commentées dans les environs. L'Association des enseignants européens, le

Forum fédéraliste européen Rhin-Moselle, et diverses associations d'enseignants ont collaboré à la préparation de ces journées. Les participants sont priés de présenter ou de commenter le matériel qu'ils auraient pu réunir.

A. P.

C'est le dernier moment pour les inscriptions auprès de M. P. Meuwly, Rütistrasse 1a 5401 Baden (AG).

neuchâtel

Adaptation au renchérissement

L'indice du coût de la vie en mai a atteint la cote d'alarme. Aussi, le cartel VPOD a-t-il présenté au Conseil d'Etat la requête habituelle pour l'augmentation légale de nos traitements, qui s'impose en l'occurrence dès le mois de juin. Il a ajouté à cette demande le vœu que le 15 % de l'allocation de renchérissement soit intégré au traitement pour le calcul de la retraite, sans recourir aux cotisations de rappel.

W. G.

Rétribution pour travaux supplémentaires

La mise en œuvre de la réforme scolaire exige du Corps enseignant certains travaux qui dépassent en ampleur ce qui peut être considéré comme une obligation normale.

Le Comité central a jugé bon de demander par lettre au Département de l'instruction publique d'envisager l'octroi d'une rétribution équitable pour ces tâches spéciales.

W. G.

Bienvenue

cordiale à Mlle Nelly Loup, institutrice à Gorgier, qui vient d'entrer dans la SPN.

W. G.

Legs

Avec reconnaissance, la Caisse d'entraide de la SPN a reçu un legs de 600 francs de Mlle Alice Jaccard, institutrice retraitée à La Chaux-de-Fonds.

W. G.

La Hongrie chez nous

M. Jean Gabus est une sorte de magicien. Dans le temps le plus limité, il réussit à mettre sur pied des expositions d'une valeur inestimable en réunissant des objets extrêmement rares. Il s'est acquis ainsi une réputation de savant et d'artiste qui le précède partout et lui permet d'obtenir aisément à peu près tout ce qu'il désire. Que d'enrichissement en histoire et en art n'a-t-il apporté depuis quelques années à la culture de ses contemporains et de ses étudiants.

Le 12 juin avait lieu le vernissage de sa dernière exposition consacrée à la Hongrie en sa période médiévale de 1000 à 1526.

On entre dans le bâtiment du musée ethnographique et l'on y est pris d'emblée dans l'ambiance d'un lieu sacré, à laquelle un chœur d'église ajoute avec bonheur sa note solennelle. Et l'on n'y échappe pas, on est saisi malgré soi.

Les musées de Budapest, le musée chrétien et le trésor de la cathédrale d'Esztergom, la bibliothèque archi-épiscopale de Győr ont fourni les éléments de cette remarquable exposition. Leur provenance est une référence de qualité. On y sentira la ferveur que les Hongrois ont vouée de tout temps à l'Histoire qui est devenue pour ce peuple une présence constante. C'est la première fois que ces trésors sortent de leur pays. Faveur inappréciable.

Bornons-nous à citer le splendide antiphonaire de la bibliothèque de Győr (1490) et les précieux volumes aux enluminures élégantes inspirées de modèles étrangers, les immenses reproductions d'une charte où les ors et les bleus se marient avec éclat, occupant la vaste paroi nord, de grandes photos d'œuvres intransportables qui viennent compléter admirablement l'information, telle ce portail de la basilique de Ják (XIII^e siècle). Puis ce sont la tête de roi en marbre de Kalocsa (XII^e siècle) les hanaps de corne des rois Sigismond et Mathias, des chasubles, de superbes panneaux peints de retables, de touchantes statues de madones offrant leur délicat sourire aux yeux des visiteurs. Même des sculptures sont là, présentes, voire une pierre tombale de Jacobus (XI^e siècle). Ce sont encore des articles de piété, crucifix, coupes, même des fonts baptismaux en bronze, et enfin une collection de monnaies accompagnées d'intelligents agrandissements photographiques qui permettent de percevoir les détails de la frappe, une trentaine de pièces, avers et revers, présentées dans l'ordre chronologique. On peut mesurer, en dépit de la brièveté et de la sécheresse de cette énumération, la variété et la richesse de cette exposition.

Tous les pédagogues, historiens et artistes s'imposent le plaisir de la visiter. La manquer, c'est se priver d'une occasion qui ne se retrouvera jamais, d'un contact unique avec un peuple et une civilisation dignes de tout notre intérêt.

L'exposition sera ouverte jusqu'au 2 janvier 1966.

W. G.

Mise au concours

de postes d'instituteurs, d'institutrices et de maîtresses spéciales

Colombier : 1 poste d'institutrice.

Peseux : 1 poste d'institutrice.

Vaumarcus : 1 poste d'instituteur ou d'institutrice.

Noiraigue : 1 poste d'institutrice.

Les Verrières : 1 poste de maîtresse ménagère.

Fontainemelon : 1 poste de maîtresse de travaux à l'aiguille.

Les Ponts-de-Martel : 1 poste d'instituteur ou d'institutrice.

Obligations : légales.

Traitement : légal.

Examens de concours : seront fixés ultérieurement s'il y a lieu.

Entrée en fonctions : automne 1965 (dans chaque cas, la date sera précisée par la commission scolaire compétente).

Adresser les offres de services avec pièces à l'appui jusqu'au **26 juin 1965** au président de la Commission scolaire de la commune intéressée et en aviser le secrétariat du Département de l'instruction publique, à Neuchâtel.

jura bernois

Rapports d'activité des écoles professionnelles et commerciales de Delémont

Le rapport d'activité de l'Ecole professionnelle artisanale de Delémont, que dirige M. Roger Jardin, donne d'intéressants renseignements.

Actuellement, le Corps enseignant est formé de 37 maîtres ; 25 sont des maîtres auxiliaires pour les branches techniques, 7 pour les branches générales et 5 sont permanents, MM. Jardin, Oswald (branches techniques), Turberg et Brahier (branches générales) et Fueg (branches techniques). MM. Brahier et Fueg sont entrés en activité au printemps 1964. En outre, M. Gassmann a été nommé ce printemps comme nouveau maître permanent pour les branches de culture générale.

A fin 1965, 585 élèves fréquentaient l'école, 520 jeunes gens et 65 jeunes filles, répartis en 44 classes. Les diverses professions étaient ainsi représentées : 90 monteurs électriciens, 61 dessinateurs en bâtiment, 43 mécaniciens sur autos, 40 coiffeuses, 37 dessinateurs en génie civil, 37 mécaniciens outilleurs, 28 boulangers-pâtisseries, 26 peintres, 22 maçons, 22 mécaniciens ajusteurs, 22 bouchers-charcutiers, 20 mécaniciens de précision, 20 couturières.

Une commission des cours de perfectionnement a été créée pour Delémont et environs, qui a déjà organisé 4 cours l'an dernier.

On le constate, l'Ecole professionnelle de Delémont vit un essor réjouissant et l'année qui s'est ouverte ce printemps ne démentira pas les précédentes, puisque l'effectif actuel est de 627 élèves.

... de Porrentruy

L'Ecole complémentaire commerciale que dirige M. Ali Rebetez, compte 22 professeurs pour un effectif de 130 apprentis et apprenties. En plus de son programme régulier, elle a étendu son activité à l'enseignement facultatif des langues et de la comptabilité ; les cours d'anglais et d'italien notamment sont très bien fréquentés et les cours du soir ont obtenu un réel succès. Le rapport de direction met l'accent sur le sérieux que doivent comporter les études commerciales et professionnelles. Les examens intermédiaires ont révélé des connaissances non seulement moyennes, mais mauvaises et très mauvaises. En prenant connaissance de ces piètres résultats, patrons et parents ont réagi ce qui laisse présumer que ces avertissements porteront leurs fruits à l'avenir. Afin d'éliminer les échecs, l'Ecole

intensifiera ses rapports et contacts avec la famille, l'école et les entreprises. Ses responsables pensent que si les employeurs voulaient admettre le principe de la rupture de contrat ou de sa prolongation, un premier pas positif serait franchi. Car le but de l'école demeure de former des employés capables, enthousiastes, précis et consciencieux.

... de Tramelan

L'Ecole commerciale, avec un effectif de 121 élèves, et l'Ecole professionnelle avec 118 élèves, sont dirigées par M. Willy Jeanneret, maire de Tramelan. Elles desservent Tramelan, la vallée de Tavannes et les Franches-Montagnes. Le collège des maîtres comprend 8 professeurs pour la partie commerciale et 6, dont 3 permanents, pour la partie professionnelle.

Seize cours de perfectionnement professionnel furent organisés sous l'égide de l'Ecole jurassienne de perfectionnement professionnel, avec la collaboration des techniciens de St-Imier et de Bienne et de l'Association cantonale bernoise des fabricants d'horlogerie, auxquels il faut ajouter 21 autres cours, réservés aux langues et à la culture générale, mis sur pied avec l'appui de l'Université populaire et la Société des employés de commerce. Tous ces cours connurent un beau succès puisqu'ils furent suivis par 350 participants.

L'année 1964-1965 a été marquée par deux événements très importants : la première cérémonie officielle de remise de diplômes aux 112 candidats contre-maîtres formés durant 3 ans par l'Ecole jurassienne de perfectionnement professionnel et l'organisation de l'exposition Hor-Expo consacrée aux métiers de l'horlogerie.

Pénurie toujours d'actualité

La pénurie d'enseignants demeure un problème toujours entier, bien qu'il y ait déjà longtemps qu'il tienne l'actualité. La dernière Feuille officielle scolaire propose 48 mises au concours de postes de l'école primaire, 6 pour les ouvrages, deux pour les écoles enfantines et quatre pour les écoles moyennes.

Campagne du beau langage

Lors de la 100e assemblée générale tenue à St-Imier, la Société jurassienne d'Emulation a eu l'honneur d'entendre une fort remarquable conférence de M. Joseph

Hanse, professeur à l'Université de Louvain, que certains journalistes n'ont pas hésité à qualifier de véritable régal. L'orateur évoqua l'ancienne universalité de la langue française, qui s'imposa au cours des siècles par ses seules vertus, et se réjouit que son universalité soit, aujourd'hui, bien plus grande qu'autrefois. Actuellement, la solidarité du monde francophone existe bel et bien ; les 125 millions de personnes qui parlent français ont conscience de former une grande communauté linguistique et culturelle, sans qu'il soit tenu compte des frontières politiques et géographiques. Mais il importe que cette communauté s'affirme et cherche à devenir une source d'enrichissement mutuel ; il faut que tous ceux qui parlent français parlent le même français. Le professeur Hanse a conclu en disant que le langage était digne d'être l'objet de notre souci ; il mérite d'être défendu contre ceux qui l'attaquent de l'extérieur, mais aussi contre ceux qui, en le parlant, le défigurent.

Dans le programme d'activité de l'Emulation, M. Beuchat, son président, annonça l'ouverture d'une campagne du beau langage. C'était donner une réponse immédiate au vœu du conférencier. Mais la tâche est grande, car l'on est bien placé, dans le Jura, pour savoir combien notre français, au contact des langues voisines, est déformé, altéré, enlaidi, piteusement enrichi souvent. Il est très difficile d'extraire les expressions impropres ou malpropres, les accents malsonnants lorsqu'ils sont ancrés dans le langage commun depuis des générations. Les enseignants en savent quelque chose ; mais ils ne refuseront certainement pas leur concours pour assurer au français son beau et juste parler : ils commenceront par se surveiller, en toute occasion !

Concours jurassien de peinture et de dessin

A l'occasion de son centenaire, la Société jurassienne d'Emulation avait organisé un concours de peinture et de dessin ouvert aux écoliers et aux jeunes gens de 10 à 20 ans. 140 travaux furent présentés au jury, présidé par M. Jean-François Comment, artiste peintre bruntrutain bien connu, qui tint à récompenser 31 lauréats. Leurs travaux furent exposés à St-Imier et, lors du vernissage de cette petite exposition, M. Widmer, recteur de l'Ecole cantonale, tint à féliciter tous ceux qui prirent part à ce concours, relevant notamment le réel talent de M. François Fleury, de Tramelan, premier prix de la catégorie supérieure.

Quant à nous, nous félicitons particulièrement les jeunes écoliers de Fornet-Dessus, leur petite classe unique de campagne ayant décroché 4 prix : le 1er prix en 2e catégorie, les 1er, 3e et 6e prix en 1re catégorie.

A. F.

Les 75 ans de l'Institut St-Germain de Delémont

Samedi 12 juin, l'Institut St-Germain de Delémont a fêté, dans une cérémonie toute de simplicité, ses trois quarts de siècle d'existence. Cet anniversaire coïncidait d'ailleurs avec la fin d'une importante rénovation de ses bâtiments. De nombreuses personnalités assistèrent à cette fête, notamment M. Schneiter, conseiller d'Etat, directeur du Département des œuvres sociales, et les représentants des autorités préfectorales, communales, religieuses, scolaires et parlementaires du district.

M. le curé Fleury, doyen de Delémont, rendit un vibrant hommage aux fondateurs de l'Orphelinat du district de Delémont ouvert en 1891, le doyen Fleury

et M. Olivier Eschmann, deux hommes qui œuvrèrent avec un énorme dévouement pour assurer un foyer aux orphelins. Depuis 75 ans, ce sont les sœurs d'Ingenbohl qui se dépensent sans compter pour, si ce n'est remplacer la famille, redonner confiance aux enfants orphelins. L'exemple de foi et de cœur des sœurs est tout simplement admirable. M. Louis Lovis, président du Conseil d'administration, fit l'historique de l'institut et M. Schneiter apporta les remerciements et les vœux du gouvernement.

L'ancien orphelinat pour garçons et filles est devenu aujourd'hui l'Institut St-Germain. Il abrite une soixantaine de filles et garçons de 3 à 16 ans, pour la plupart enfants de parents séparés ou divorcés. Six sœurs entourent la mère supérieure et une institutrice enseigne aux élèves des 4 premières années. L'établissement compte deux classes dont les meilleurs élèves suivent les cours du collège. Il vient d'être doté d'une spacieuse halle de gymnastique pouvant servir de salle de spectacle. Des salles de travaux manuels sont mises à la disposition des garçons. On le constate, grâce à l'appui des pouvoirs publics et surtout au grand dévouement des sœurs d'Ingenbohl, l'Institut St-Germain est un havre accueillant, tout entier consacré au service de la jeunesse, une jeunesse qui n'a pas la joie de goûter une vraie vie de famille.

Réunion du Comité SPJ

Le Comité de la SPJ s'est réuni à Tavannes le 16 juin sous la présidence de M. Marcel Farron qui a fait rapport sur l'assemblée préparatoire de Moutier et celle de la SIB, à Berne. Pour sa part, M. Romain Voirol, de Courrendlin, s'est déclaré fort satisfait du Séminaire de Chexbres auquel il a participé récemment et qui était consacré à la cité, l'école et l'entreprise. Il n'a pu que regretter la faible participation du Jura, puisqu'il n'y avait que deux enseignants présents.

La section de Courtelary a fait part au comité d'une proposition qu'elle a discutée et acceptée en assemblée synodale : la distribution de deux bulletins scolaires annuellement au lieu de trois comme jusqu'à présent. Elle aimerait que les autres sections jurassiennes voient ce problème et donnent leur avis afin qu'une mesure uniforme puisse être prise, après demande à la Direction de l'instruction publique. Le Comité SPJ a décidé d'envoyer une circulaire à tous les présidents de sections afin que cette question soit débattue dans tous les synodes. Le Comité SPJ est toutefois d'avis qu'il s'agit là d'un problème mineur, bien que la partie allemande du canton ait déjà adopté cette façon de faire ; il craint notamment que la suppression d'un troisième bulletin n'entraîne l'élaboration d'autres rapports individuels sur les élèves, comme c'est le cas dans certains cantons. Le président a rappelé les tâches qui attendent le comité dès la rentrée d'automne, à savoir la revalorisation de la profession d'instituteur, l'étude de l'introduction de l'enseignement programmé dans les écoles jurassiennes et l'organisation d'un séminaire.

A. F.

A Moutier

Initiation des parents à la méthode Cuisenaire

La méthode des nombres en couleurs étant introduite depuis deux ans dans les classes inférieures du chef-lieu prévôtois, certains parents se sont trouvés impuissants à aider leurs enfants dans leurs devoirs de calcul. Il leur était tout au moins impossible de trouver la méthode et le langage convenables.

C'est alors que la section locale de l'Université populaire jurassienne, au comité de laquelle œuvrent plusieurs enseignants, a pensé rendre service aux parents en organisant, en collaboration avec la direction de l'école primaire, un cours d'initiation à la méthode Cuisenaire. Le résultat de cette entreprise a dépassé les prévisions les plus optimistes puisque la première séance d'information — gratuite — a réuni 220 auditeurs autour de M. Gaston Guélat, maître d'application à l'Ecole normale de Porrentruy. A l'issue de cette première soirée furent recueillies les inscriptions au cours proprement dit, cours pratique — à chacun sa boîte ! — qu'allaient suivre plus de 160 personnes.

Grâce à l'expérience considérable de M. Guélat, à son enthousiasme, à son affabilité, les participants ont fait connaissance avec une méthode de calcul extraordinairement vivante, permettant d'atteindre, en jouant, des résultats stupéfiants (calcul rapide, livret, fractions, notions des bases, des puissances, des surfaces, initiation à l'algèbre, à la géométrie, à la théorie des ensembles). Bien sûr, la méthode Cuisenaire, bien que géniale, ne transforme pas les élèves peu doués en enfants prodiges. Si elle améliore les résultats et rend les leçons de calcul attrayantes, elle ne produit pas de miracles. (Dans une certaine mesure, si, pourtant !) Gardons-nous donc de tout optimisme excessif !

Il faut se réjouir de l'intérêt des parents pour tout ce qui touche à l'école. Ce sain intérêt ne peut qu'engendrer la collaboration entre la famille et l'école, souhaitable à plus d'un titre. Certes, il ne s'agit pas pour les parents de chercher à se substituer au Corps enseignant, mais de pouvoir, dans le cas de la méthode Cuisenaire, aider leurs enfants intelligemment, de les suivre sur ce chemin nouveau. Il convient même d'éviter à tout prix des maladroites nées de certains excès de zèle. N'est pas pédagogue qui veut, et les parents s'en sont fort bien rendu compte. Cette constatation constitue à elle seule un résultat très positif.

Le grand nombre des auditeurs avait contraint M. Guélat à un effort considérable. En effet — et son geste ne va pas de soi — il a bien voulu se déranger trois fois par semaine pendant un mois pour nous apporter « la bonne parole ». Organisateurs et participants lui en sont reconnaissants, comme aussi de la bonne humeur qui régnait à ses leçons. Nous savons qu'il reviendra l'année prochaine et nous nous en réjouissons.

D. M.

Société jurassienne de Travail manuel et de Réforme scolaire

Les nombres en couleurs : cours de perfectionnement (3 jours)

En remplacement du cours Goutard qui ne peut avoir lieu, et sur demande des quatre associations Cuisenaire du Jura (maîtres de classe unique, Ajoie, Reconvilier et environs, Franches-Montagnes), un cours de perfectionnement de 3 jours sera organisé à l'intention des collègues qui ont déjà suivi un cours d'initiation et des collègues de l'enseignement secondaire qui s'intéressent à la méthode.

Directeur du cours : M. Gaston Guélat, maître d'application, Porrentruy.

Matière du cours : « Les mathématiques et les enfants », de Madeleine Goutard ; « La pratique des nombres en couleurs » de Madeleine Goutard (ces deux ouvrages seront mis à disposition des participants, à un prix réduit, au début du cours).

Lieu du cours : Seules les inscriptions en nombre suffisant peuvent motiver un cours au chef-lieu de district. D'ores et déjà, vu le secteur d'activité des associations Cuisenaire, **Porrentruy, Moutier et Saignelégier** sont assurés d'avoir leur cours de perfectionnement. Les maîtres de classe unique sont priés de s'inscrire au chef-lieu le plus proche.

Date du cours : A cause des périodes de service militaire, le cours aura lieu en principe dans la deuxième quinzaine de novembre.

Délai d'inscription :

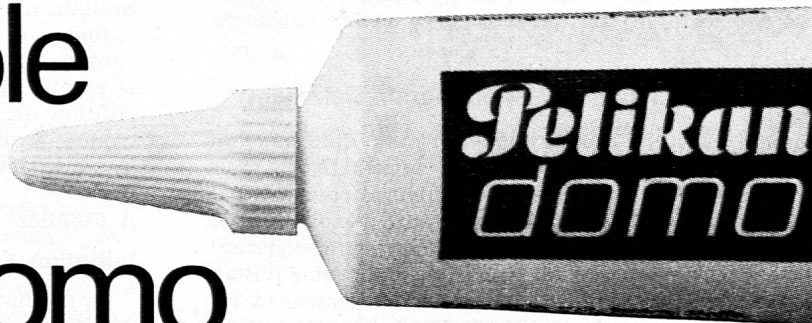
Les membres des quatre associations Cuisenaire précitées sont inscrits d'office. Les présidents desdites associations voudront bien me faire parvenir la liste de leurs participants jusqu'au 30 juin 1965.

Les collègues — primaires et secondaires — qui ne sont pas membre d'associations Cuisenaire sont priés de s'inscrire directement auprès du soussigné jusqu'au 30.6.65.

Pour dissiper toute équivoque, les collègues qui s'étaient inscrits pour le cours Goutard et qui maintiendraient leur participation sont également priés d'aviser le soussigné jusqu'au 30.6.65.

Qui bricole utilise Pelikan-domo

Pelikan-domo colle beaucoup de matériaux, tels que bois, cuir, feutre, étoffes, porcelaine, faïence, etc.



Le grand tube
en matière synthétique
ne coûte que Fr. 2.25

partie pédagogique

Idées et problèmes

L'orientation pendant la période scolaire¹

Par M. Reuchlin

Dans le courant des dix dernières années, dix réunions internationales au moins se sont tenues en Europe pour traiter des problèmes posés par l'orientation des enfants pendant la période scolaire. Ces rencontres ont permis de rassembler une documentation importante et de confronter les opinions exprimées par les experts. M. Maurice Reuchlin, directeur de l'Institut national d'études du travail et de l'orientation professionnelle (Paris), a été chargé par le Conseil de la Coopération Culturelle du Conseil de l'Europe de faire la synthèse des travaux de ces réunions et de mettre en lumière les idées-forces qui s'y sont dégagées. Les principaux thèmes qui sont traités par l'auteur dans son étude sont : l'orientation et le progrès technique, économique et social ; l'orientation de l'enfant et son milieu proche ; l'orientation de l'enfant et les caractères généraux du milieu scolaire ; les méthodes de l'orientation ; les grandes étapes de l'orientation.

Nous ne saurions mieux attirer l'attention sur l'intérêt de l'ouvrage qu'en reproduisant un de ses passages essentiels, qui traite du thème si controversé chez nous : **l'âge d'accès à l'enseignement secondaire** (pp. 225 à 230).

« Les arguments en faveur d'une différenciation précoce se ramènent au désir de ne pas retarder les élèves les meilleurs et de ne pas abréger la durée des enseignements secondaires. Mais ceux qui font valoir ces arguments se heurtent partout, et semble-t-il de façon croissante, à des arguments de sens opposé qui ont d'autant plus de poids qu'ils se fondent sur des données de fait recueillies dans plusieurs pays au cours de nombreuses enquêtes psycho-pédagogiques.

Un premier argument se réfère à l'instabilité psychologique des enfants particulièrement marquée jusqu'à 14 ou 15 ans et ne permettent guère de les orienter avant cet âge...

Un autre argument concerne l'âge à partir duquel il est possible de différencier en fonction d'aptitudes particulières des enfants dont le niveau général d'intelligence est identique. Beaucoup de psychologues considèrent que le développement de l'enfant se fait dans le sens d'une différenciation croissante de ses aptitudes. Une étude française basée sur l'examen de notes scolaires recueillies de la sixième à la douzième année d'école montre que c'est à partir de la neuvième année de scolarité qu'il deviendrait aussi facile de distinguer, dans la population, les élèves de même niveau quant à leur réussite scientifique ou littéraire que de distinguer, dans la population, les élèves quant à leur niveau global. Une étude suédoise étendue sur 8 années conclut que l'aptitude « pratique » se manifeste beaucoup plus tard que l'aptitude « théorique ». On voit alors la conséquence de ce fait sur une orientation scolaire précoce, ne permettant en fait qu'un classement global des élèves : elle aboutit à « écarter » la population en faveur des établissements d'enseignement secondaire « classique ».

Si une orientation précoce ne se fonde que sur des indices instables ou encore mal différenciés, on peut s'attendre à ce qu'elle ait une faible valeur prédictive entraînant, entre autres raisons, un faible « rendement » des enseignements secondaires. Dans beaucoup de pays ayant utilisé dans le passé une procédure de sélection précoce des élèves destinés à l'enseignement secondaire long (pré-universitaire), on estime que le pourcentage d'élèves ainsi sélectionnés à 11 ans est beaucoup trop faible, et que le pourcentage de ceux qui, parmi eux, achèvent leurs études secondaires est parfois dérisoire. Ce faible rendement des enseignements secondaire et supérieur peut au moins jeter un doute sur la valeur des procédures par lesquelles sont choisis les élèves que l'on y admet.

Mais si une sélection précoce fait ainsi courir le risque d'admettre dans l'enseignement secondaire des élèves inaptes, elle fait aussi courir un second risque : celui d'écarter de cet enseignement des élèves aptes. On a des raisons de croire que ce risque n'est pas négligeable et qu'il peut accroître de façon considérable, pour un pays adoptant des méthodes sélectives précoces, le coût de la formation de ses cadres supérieurs. Une série d'enquêtes dans divers pays (trop longues à rapporter ici, réd.) fait constater que le quart environ des « rejetés » étaient en fait capables de réussir.

Dans la mesure où l'on peut généraliser ces résultats, on voit quel gaspillage considérable peuvent représenter pour un pays les rejets non fondés à l'entrée des études secondaires. Les arguments psychologiques précédents permettent de penser que l'une des raisons de ces coûteuses erreurs de pronostic réside dans le caractère prématuré de la sélection.

Un argument d'une autre nature peut enfin être donné contre une sélection prématurée : le handicap d'origine familiale et sociale, qui pèse d'autant plus lourd dans la balance que celle-ci se pratique plus tôt. En effet, un milieu scolaire commun à tous les enfants offre à tous, dans une mesure encore trop faible, des occasions identiques d'exercer leurs aptitudes et d'éveiller leurs intérêts. Plus longtemps se prolonge cette action du milieu scolaire, plus elle a de chances d'atténuer les handicaps d'origine sociale et de permettre aux élèves d'origine modeste d'entreprendre des études longues. C'est ainsi qu'on a constaté qu'un plus grand nombre d'enfants ont pu être admis au lycée dans les régions rurales de la Suède où ont été ouvertes des écoles uniques retardant de deux années l'âge de la spécialisation.

Puissent ces considérations, reflet fidèle et sans passion de l'opinion dominante des milieux scolaires internationaux, atteindre et peut-être ébranler ceux qui chez nous s'attachent encore si fortement aux structures de l'école d'hier.

J.-P. R.

¹ Collection « L'Education de l'Europe », Conseil de la Coopération Culturelle, 1964. 376 pages. Prix : Fr. 6.— (français). En vente chez Payot, rue du Marché 40, Genève.

Au secours de l'Ecole romande

L'étrange circonspection manifestée par les autorités scolaires cantonales à l'égard de l'Ecole romande laisse songeur. Alors que sur la Riviera vaudoise l'on travaille déjà fort et ferme à la réussite du prochain Congrès de Montreux, la SPR tout entière en est encore à attendre une réalisation officielle — si infime soit-elle — des propositions formulées à Bienne.

Et pourtant, irréversiblement, l'idée fait son chemin. Petit à petit d'autres milieux que les nôtres prennent le relais, et élèvent à leur tour la voix pour déplorer le peu d'empressement des responsables.

Voici par exemple le texte de l'interpellation développée récemment par M. le député Claude Pahud devant le Grand Conseil vaudois.

Chacune de nos sessions, depuis bien des années, porte à son ordre du jour motions, interpellations, rapports et questions touchant à l'école, à sa conception, à son organisation, à sa structure, à ses méthodes. Cet intérêt est le résultat de l'évolution rapide de nos modes de vie et l'expression du souci que nous avons, les uns et les autres, que l'école soit une réponse, toujours meilleure, aux besoins des jeunes, face à la vie qui les attend.

Ce phénomène, est-il besoin de le dire, n'est pas particulier au canton de Vaud. D'autres cantons suisses, d'autres pays, se posent, à peu près dans les mêmes termes, les mêmes questions.

A l'heure où le Conseil d'Etat mène l'étude attentive du rapport d'experts de juin 1964 concernant la réforme de structure de l'Ecole vaudoise, et où il prévoit d'entreprendre un certain nombre d'expériences, il nous paraît opportun d'attirer une fois de plus son attention sur l'importance que les milieux pédagogiques et les parents attachent à la coordination intercantona-

nale et à l'harmonisation des programmes et des structures scolaires sur le plan romand.

Notre collègue, M. le député Kuttel, nous rappelait hier encore que 3500 enfants et adolescents de Suisse romande, chaque année, changent de canton, donc de régime scolaire. On peut supposer que cet effectif ne diminuera pas au cours de ces prochaines années. Il ne s'agit donc plus d'un phénomène particulier ou localisé, appelant des solutions individuelles, compte tenu de l'importance de la population.

On pourrait dire aussi qu'il pourrait y avoir quelque vanité bien mal placée à considérer l'enfant vaudois comme un cas spécial, à éduquer selon des méthodes parfaitement originales, et surtout pas de la même manière qu'à Genève ou à Neuchâtel.

Mais je ne crois pas nécessaire de rappeler ici toutes les raisons qui militent en faveur d'un régime scolaire harmonisé entre les cantons romands. Le but de cette interpellation est de demander au Conseil d'Etat s'il estime avoir les moyens nécessaires pour promouvoir, sur le plan romand, non seulement les contacts, mais les entreprises indispensables, au niveau de l'expérimentation comme à celui de la réalisation, l'aménagement des régimes scolaires de la Suisse romande.

Nous connaissons tous l'existence de la Conférence intercantonale des chefs des Départements de l'instruction publique. Nous prenons la liberté de demander au Conseil d'Etat de nous renseigner sur son activité au cours de ces dernières années, sur son rythme de travail, sur ses moyens de travail et sur ses objectifs.

Nous pensons, quant à nous, à lire les comptes rendus du Conseil d'Etat, que l'activité de cette conférence est certes utile, mais peu efficace. Nous serions heureux de connaître l'avis du Conseil d'Etat.

Nous aussi !

J.-P. R.

La méthode Cuisenaire

Remarques critiques

— Face à une nouvelle méthode deux attitudes sont également à réprimer : l'enthousiasme aveugle et le dénigrement systématique.

— Lu quelque part : la compréhension est aussi inévitable passé un certain délai que l'était l'incompréhension au début.

— On a assez dit que l'école piétinait. Pour une fois qu'elle change une de ses méthodes, et radicalement, il faut s'efforcer à la sympathie.

Voilà quelles étaient les pensées qui nous animaient avant les séances d'initiation à la méthode Cuisenaire auxquelles nous étions conviés. Nous avons assisté à deux de ces séances, nous avons commencé de lire les ouvrages de Madeleine Goutard, de Gattegno, le bulletin Cuisenaire de mars 1965, nous avons commencé à manipuler nos réglettes avec nos petits élèves, et les premières impressions ne sont pas bonnes.

C'est qu'il y a discordance entre l'air et la chanson. C'est bien ce dont on se méfiait. Le langage mathématique est beau en soi parce qu'il est dépouillé. Rien de trop dans la phrase, mais chaque terme est nécessaire. Une terminologie existe qui exige le mot propre. Nous nous souvenons de Maria démontrant le théorème de Thalès. Le raisonnement de l'enfant s'en-

chainait avec rigueur de l'hypothèse à la démonstration, de la démonstration à la conclusion. Le plaisir naissait de là, de cet enchaînement et de cet aboutissement que l'esprit savait, sentait juste.

Lisons les disciples de M. Cuisenaire.¹⁾ Nous sommes dès l'abord agacés par l'emphase, le mauvais lyrisme de cette littérature. Le mot-clé de ce verbiage c'est la « Joie ». Nous le retrouvons, tout au long de ces abondantes pages, qui se ravale parfois en simple « plaisir » ou se gonfle en « enthousiasme ». Mais autour de la « Joie » gravitent les mots « richesse, étonnante invention, maîtrise, aptitude créatrice, merveilleuse œuvre d'art, enchantement, génie, miracles ».

Je suis bien fâchée d'écrire ces choses et de critiquer en particulier Madeleine Goutard dont le livre « Les mathématiques et les enfants » m'avait plu sans m'avoir entièrement conquise. Mais c'est que dans ce livre elle rédigeait son propos avec objectivité sans enflure et vain éclat de voix. Par contre, dans l'introduction qu'elle écrit au « Bulletin des nombres en couleurs » de mars 1965, elle donne dans un bien mauvais pathos.

¹⁾ Car le maître — comme il arrive souvent d'ailleurs — est plus sobre en paroles que ses zélés.

Cette grandiloquence ne nous ferait que sourire, si elle ne prêtait aussitôt à penser qu'elle signe l'aveu de sa propre faiblesse. Outre que le pompeux cadre mal avec les mathématiques, le résultat pratique est que nous nous trouvons, quelques-unes parmi nous, dans le vague le plus absolu, devant une liberté lâche dont on ne sait comment user.

C'est aussi qu'il nous est difficile d'accepter le postulat du jeu valable en soi. Prétendre que, par grâce spéciale, nos petits écoliers vont mettre à profit la douzaine d'heures de jeu libre par lequel ils entrent en « Cuisenaire », c'est ignorer beaucoup de choses de la nature même de l'enfant. C'est aussi pour les promoteurs de la méthode un mauvais alibi, qu'on veut espérer inconscient. Car il est hors de doute que la plupart des enfants se lassent très vite de jouer, que chez d'autres la forme que prend le jeu reste désespérément pauvre et figée, que pour d'autres encore, elle n'est que copie servile du jeu du voisin.

Ainsi de deux choses l'une. Ou nous admettons qu'il faut en passer par là, et la leçon languit, puis dégé-

nère dans le bruit et l'agitation la plus vide. Et au lieu de la Joie, c'est le règne du morne Ennui, mais quelque chose dans l'institutrice résiste alors, et se révolte, et cette résistance et cette révolte viennent du meilleur d'elle-même, d'une certaine conscience qui se refuse aux piperies. Ou alors il faut reconnaître que la méthode en ses débuts n'est pas au point ce qui serait la chose la plus plausible et la mieux excusable. Car aussi bien ce que nous avons entendu de la dite méthode nous paraît à beaucoup d'égards remarquable. Les rapports avec la théorie des ensembles sont d'ailleurs évidents. Il serait à ce sujet intéressant de savoir si M. Cuisenaire avait eu connaissance de cette théorie quand il créa sa méthode, ou si, comme cela est possible après tout, elle est née tout bonnement de sa fertile imagination.

Geneviève Annen.

Il va sans dire que ces remarques ne visent en aucune façon la personnalité des « initiatrices », en particulier celle de Mlle Arlette Grin, dont la conscience et le dévouement ne sont pas en cause.

Mythologie de la Suisse ancienne

Sous les auspices du Musée et Institut d'ethnographie de Genève, les Editions Georg, en cette même ville, ont publié récemment le 2e tome de Mythologie de la Suisse ancienne, de R. Christinger.¹ Le cadre étroit de cette notice convient mal à rendre l'impression éprouvée à lire cette fresque étrange d'un monde où la réalité se fonde dans la légende, la première affleurant par mille observations précises, concrètes, à la surface de l'autre.

« Que faut-il entendre par mythologie de la Suisse ancienne ? écrit l'auteur dans son avant-propos. Il s'agit essentiellement de mythes antérieurs, selon toute vraisemblance, à la conquête romaine. A cette époque, les Helvètes appartenaient au vaste groupe ethnique des Celtes, qui s'est déplacé lentement à travers l'Europe au cours des siècles qui ont précédé la conquête romaine... A leur tour, les Celtes font partie d'un ensemble très vaste qui comprend les Germains, les Slaves, les Hittites, les Grecs, les Latins, les Iraniens ainsi que certains peuples de l'Inde et de la steppe eurasiatique... Il faudra donc s'attendre à trouver en Suisse non seulement une importante série de mythes qui ont des équivalences dans d'autres régions habitées par des Celtes, mais certainement quelques survivances de traditions non celtiques... »

Ce passage situe assez bien l'intention de l'auteur, qui se livre avec une minutie de détective à la solution des énigmes posées par les vestiges de certaines traditions populaires : Gargantua, par exemple, la marelle et les cupules, le symbolisme des empreintes de pieds humains ou animaux dont des traces subsistent encore en certains endroits du pays.

A propos de ces dernières, Christinger écrit ceci, qui illustre assez bien le ton général de l'ouvrage, et son souci constant de rattacher nos coutumes les plus insignifiantes aux grands courants de la mythologie universelle, et de remonter à travers eux jusqu'au tréfonds du subconscient humain :

« ...Une valeur surnaturelle était attachée aux empreintes de pieds ou de chaussures, au fait d'être

chaussé ou non, de se tenir sur un pied ou d'exécuter des sauts ou des trépidations. D'où provient cette croyance ?

Divers auteurs estiment que son origine doit être recherchée dans la sexualité. Voici comment Jung, par exemple, explique le piétinement : « Le geste rituel du piétinement dans le pas de danse semble être comme une répétition du trépidement infantile. Ce dernier est en relation avec la mère et avec des sentiments de plaisir, en même temps qu'il mime un mouvement qui s'exerce déjà dans la vie intra-utérine. Le pied et le piétinement ont un sens fécondateur, respectivement celui de la rentrée dans le sein maternel... »

C'est probablement dans le même ordre d'idée qu'on lance encore, dans certains pays germaniques et anglo-saxons, un soulier au passage d'une noce. En Suisse, on a encore l'habitude de dérober les chaussures de la mariée lors du repas des noces. En Suisse romande, le garçon d'honneur partageait avec les invités la jarretière de la mariée... Une légende chinoise montre enfin combien ce thème était répandu : la princesse Kiang Huan, voyant les traces de pas d'un géant, fut prise du désir de les fouler. « Quand elle les eut foulées, son corps frémit comme celui d'une femme qui devient enceinte. »

L'ouvrage est tout entier de cette veine, déconcertante de prime abord, mais des plus attachantes ensuite. Nous en recommandons la lecture, particulièrement à ceux qui ne se résignent pas à voir mourir le trésor de nos légendes et de nos traditions, rongé par l'invasion d'une technicité sans âme. J.-P. R.

COURSE D'ÉCOLE AUX GROTTES DE NAYE

A la suite de l'article publié ici-même (N° 20 du 28.5) plusieurs collègues ont envisagé d'entreprendre cette excursion et nous ont demandé de leur faire parvenir un plan des Grottes.

Nous attirons leur attention sur le fait que les Grottes sont encore partiellement remplies de glace et que leur visite est déconseillée avant les vacances d'été.

La réd.

¹ Un volume broché, 20 × 27 cm, 180 pages, 12 illustrations. Fr. 15.—.

bibliographie

DISQUES ET MANUELS D'ALLEMAND

C'est avec curiosité que nous attendions la mise sur le marché des *Disques Wir sprechen Deutsch I*¹, complètement auditif au cours élémentaire d'allemand du même nom². Ces quatre disques sont présentés dans une pochette qui rappelle la couleur du volume dont les textes sont enregistrés. Les disques eux-mêmes sont en matière souple. La qualité de la reproduction est excellente. Du point de vue technique d'abord. Mais aussi quant à la mise en onde. Si l'on a choisi un support matériel léger — protégés par leur pochette bien conçue, les disques dureront aussi longtemps qu'un microsillon normal — on n'a heureusement pas fait d'économies mal placées sur le nombre de disques : ce sont en effet huit voix différentes qui se succèdent pour faire entendre à l'élève les leçons du tome I et 12 dialogues. Ceci est capital, car des disques ou des bandes monotones — et Dieu soit s'il y en a ! — vont à fin contraire des louables intentions de leurs promoteurs. Dans le cas des *Disques Wir sprechen Deutsch I*, c'est tout le contraire : alerte, vif, surtout amusant, l'enregistrement capte l'intérêt de l'élève, l'incite à la communication et lui fait admettre par l'oreille les faits de langage qu'il comprend ainsi avant de les expliciter. On remarque également en écoutant ces disques à quel point les auteurs de manuel — ils ont collaboré eux-mêmes très activement à l'enregistrement en conservant l'entier contrôle pédagogique — ont eu le souci de normaliser la prononciation (sur la base de l'ouvrage capital de Siebs — autorité indiscutable !) sans qu'elle perde rien de son naturel. Voilà qui satisfera le maître, qui dispose désormais d'une référence matérielle de poids dans le domaine si controversé de la prononciation. Relevons enfin que le rythme du débit est parfaitement adapté aux possibilités du jeune débutant, sans être trop complaisant à cet égard ; ainsi l'oreille, à partir de textes connus, s'habitue progressivement à la langue parlée.

Nous recevons du même éditeur une brochure : *Riehl - Die vierzehn Nothelfer*³ (les 14 saints auxiliaires), publiée dans la collection « Deutsches Lesen ». Cette collection, rattachée au cours « Wir sprechen Deutsch », mais qui peut en fait s'utiliser indépendamment, propose au maître et à l'autodidacte des textes de lecture simplifiée, strictement adaptés au vocabulaire exigible de l'élève. Comme les textes parus précédemment⁴, celui qui nous est soumis plaira aux jeunes lecteurs en leur donnant l'occasion d'une révision active de leurs connaissances linguistiques.

Enfin nous saluons avec plaisir la réimpression du Vocabulaire de base⁵ des mêmes auteurs. Cette nouvelle édition a été minutieusement revue et complétée par trois rubriques nouvelles : Abréviations, Der deutsche Brief, Sens et emploi de quelques particules usuelles.

Comme on le voit, la méthode « Wir sprechen Deutsch » est en pleine extension. On ne peut que s'en féliciter quand on connaît les résultats très positifs auxquels elle est parvenue. A ceux qui enseignent dans les classes supérieures, nous complétons nos ren-

seignements en les informant que MM. Werner Uhlig, Charles Chatelanat et Jean-Bernard Lang préparent actuellement, pour parution fin 1966 chez le même éditeur, un *Précis de grammaire allemande*, complété par des *Exercices de grammaire allemande*.

T. R.

¹ *Disques Wir sprechen Deutsch I* — 4 disques, 17,5 cm, 33 tours, présentés dans une pochette illustrée couleurs. Fr. 24.—. Editions Payot, Lausanne.

² Uhlig, Chatelanat, Lang : *Wir sprechen Deutsch — Cours élémentaire d'allemand en 3 volumes. Tome I, 144 pages, Fr. 6.90 ; tome II, 192 pages, Fr. 8.80 ; tome III, 224 pages, Fr. 10.—. Editions Payot, Lausanne.*

³ Riehl : *Die vierzehn Nothelfer — Collection « Deutsches Lesen », format 11 × 18 cm, 1er degré, Fr. 3.20. Editions Payot, Lausanne.*

⁴ Gerstäcker : John Mulligan — 1er degré, Fr. 2.90. Hauff : *Die Karawane — 2e degré, Fr. 3.20. A paraître : Kästner, Die verschwundene Miniatur — 2e degré. Editions Payot, Lausanne.*

⁵ Uhlig, Chatelanat, Lang : *Vocabulaire de base allemand-français — 12,5 × 22 cm, 134 pages. Fr. 5.80. Editions Payot, Lausanne.*

Mains d'enfants. Mains créatrices. De G. Tritten, adapté en français par C.-E. Hausammann.

Cet ouvrage, qui vient de paraître aux Editions Delta, à la Tour de Peilz, va certainement remporter un grand succès auprès de tous ceux qui enseignent le dessin (institutrices, instituteurs et maîtres spécialisés).

Bien qu'elles soient en principe destinées à l'enseignement au degré moyen (jusqu'à l'âge de onze ans), nombre de techniques traitées ici conviennent fort bien à des élèves plus âgés (à condition d'être adaptées convenablement). Dans une courte mais très dense introduction théorique, l'auteur parle des buts et des moyens de l'enseignement du dessin, de la méthodologie, des matériaux et de l'outillage. Puis nous abordons l'étude de nombreuses techniques (près de cinquante) qui permettront à ceux qui prétendent n'avoir pas d'idées dans ce domaine de renouveler leur enseignement.

Il faudrait pouvoir citer ici la liste complète de ces techniques qui vont du crayon aux travaux en fil métallique, en passant par la gouache, les papiers déchirés ou découpés, les craies grasses, les différentes gravures et impressions, le modelage, les ressources du plâtre, la mosaïque... et nous en passons.

Les exemples de leçons publiées dans l'« Educateur », au début de cette année, ont montré que pour chaque technique présentée on trouve des indications concernant l'explication du sujet, les fournitures nécessaires, la marche du travail et une abondante liste d'autres sujets possibles.

L'ouvrage se termine par la présentation d'un centre d'intérêt — Robinson Crusoe — qui explore les innombrables possibilités d'un tel thème.

En résumé, un ouvrage de base, intelligemment illustré, qui doit figurer dans la bibliothèque de tous ceux qui ont la tâche souvent difficile mais enthousiasmante d'enseigner le dessin.

G. B.

école
pédagogique
privée

Floriana

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27

Pontaise 15, Lausanne

● Formation de
gouvernantes d'enfants,
jardinières d'enfants
et d'institutrices privées

● Préparation au diplôme intercantonal
de français

La directrice reçoit tous les jours de
11 h. à midi (sauf samedi) ou sur rendez-
vous.



La communication la plus rapide et
la plus économique entre Ouchy et les
deux niveaux du centre de la ville.

Les billets collectifs peuvent être
obtenus directement dans toutes les
gares ainsi qu'aux stations L-O
d'Ouchy et du Flon.

Restaurant Ferme Robert

981 m Creux-du-Van s/Noiraigue

Maison neuchâteloise fondée en 1751.

Restauration à toutes heures.

Dortoir 30 pers. 10 lits - jardin 400 pers. - Salle à
manger - Café - Véranda.

Ses spécialités : Truite, Poulet, Crème morille, Filet
mignon.

Prix favorables pour les écoles.

Route goudronnée pour autos et cars.

Famille Glauser. Tél. (038) 9 41 40.

GRANDSON

HOTEL DU LAC

vous offre sa terrasse au bord de l'eau

Tranquillité des parents — Sécurité des enfants

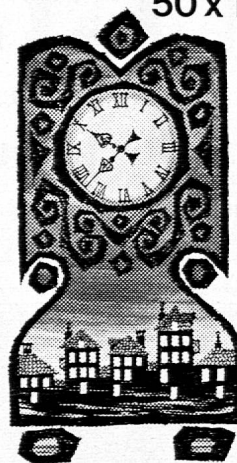
H. Montandon — Tél. (024) 2 34 70

BUFFET de la GARE CFF NEUCHATEL

se recommande — (038) 5 48 53

3 juillet

100.000
50 x 1000



votre minute de chance!

Loterie Romande

L'ÉCOLE DE LANGUE FRANÇAISE DE BERNE
met au concours un poste de

maître de l'enseignement secondaire en sciences et mathématiques

(Eventuellement programme réduit, sans
mathématiques.)

Traitement et caisse de pension selon dispositions
valables pour le corps enseignant officiel du canton
de Berne.

Titre désiré : licence, brevet de maître secondaire ou
formation équivalente.

Entrée en fonctions : 11 octobre 1965.

Les candidats sont priés d'adresser leurs offres de
services accompagnées d'un curriculum vitae, de copies
des diplômes et d'une liste de références, avant le
10 juillet 1965, à M. E. Ducret, président du Conseil de
fondation, Reichenbachstrasse 11, 3004 Berne.

CAFÉ DU THÉÂTRE NEUCHÂTEL

Stamm du corps enseignant, on y trouve
son coin, sa table, ses amis.



Abereg-Steiner & Cie S.A.

Fliederweg 10, Berne 14

La maison de confiance pour la confection
de vos

CLICHÉS

Duplicata - Galvanos - Stéréos - Photolithos

Au-dessus de Vevey...

Le **Mont-Pèlerin** 900 m.
à 15 min. par le funiculaire

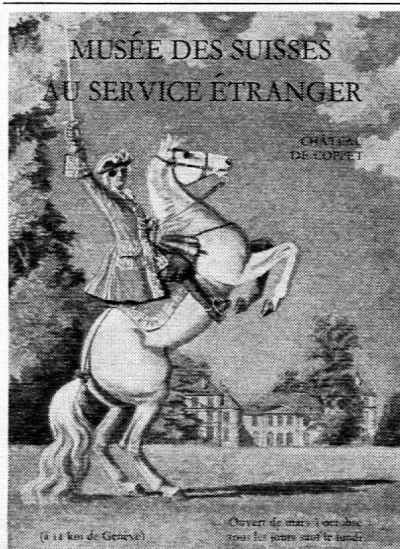
Les **Pléiades** 1400 m.
à 45 min. par le chemin de fer à crémaillère

Buffets-Restaurants - Places de jeux

Vue étendue sur les Alpes, le Plateau, le Jura

...tout le Léman est à vos pieds

Renseignements dans toutes les gares et aux directions. Tél. (021) 51 29 12 et 51 29 22



But idéal de course
d'école :

une visite au

CHATEAU DE COPPET

résidence du minis-
tre Jacques Necker
et de sa fille, Mme
de Staël. (Portraits,
meubles, tapisse-
ries, sculptures et
objets d'art).

Dans l'aile nord du
château : le passion-
nant

MUSÉE DES
SUISSES
AU SERVICE DE
L'ÉTRANGER

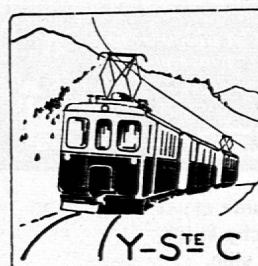
« Une grande page
d'histoire suisse »

(uniformes, dra-
peaux, armes, docu-
ments, figurines, mé-
dailles, etc.)

Le Château de Coppet

Possibilité de pique-niquer dans le parc ou au bord du lac.

Envoi de prospectus et tous renseignements sur demande
par M. le Conservateur du Château de Coppet, 5, rue de la
Gare, 1260 Nyon, tél. (022) 61 46 35.



La course d'école
idéale !

**Sainte-Croix
Le Chasseron
L'Auberson**

Renseignements : Dir. Yverdon - Ste-Croix, Yverdon.
Tél. (024) 2 62 15.

Les Horizons Bleus

SIGNAL DE BOUGY - Tél. 76 52 00

Edouard Strange, propr.

Col de Jaman

Alt. 1526 m. Tél. 61 41 69. 1 h. 30 des Avants, 2 h. de Caux.
Magnifique but de courses pour écoles et sociétés.

Restaurant Manoïre

Cuisine soignée. Grand dortoir. Arrangements spéciaux pour
écoles et sociétés. P. ROUILLER

J.A.
Montreux 1
6 Bibliothèque
Nationale Suisse
3000 BERN

auberge

Nos bonnes spécialités de campagne
Les vins de la Ville de Lausanne
Salles pour sociétés et écoles

GLUNITZ Pierre Tél. (021) 4 41 04
(pour décembre, prix spéciaux pour écoles)

du chalet-à-gobet

